



Chers parents, chers enfants,

Bonjour à tous!

Il nous fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au camp de jour de gymnastique Laval Excellence. Ceci est un petit mot pour vous rappeler l'importance du contenu du sac de votre enfant, car nous sommes soucieux de leur bien-être.

À tous les jours, tu dois apporter dans ton sac à dos :

- Ton lunch froid (avec *icepack*) et deux collations
- Ta bouteille d'eau
- Maillot gymnastiques ou tenue sportive, pour mieux bouger !
- Tes espadrilles (obligatoires)
- Habillement hiver
 - Tuque
 - Foulard
 - Mitaine (imperméable)
 - Pantalon de neige
 - Botte hivers

** Veuillez noter aussi que nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Nous vous suggérons fortement de laisser à la maison tout objet de grande valeur (lecteur MP3, Ipod, Gameboy, Nintendo DS, etc...). Merci de votre compréhension.

Nous vous remercions et vous souhaitons une belle semaine !

Politique concernant les allergies et les intolérances alimentaires.

Chers parents,

Au Camp de jour de Laval Excellence, nous sommes soucieux d'offrir à tous un été agréable. C'est pourquoi nous croyons nécessaire que notre politique concernant les allergies et les intolérances alimentaires soit bien communiquée et comprise par les parents ainsi que tous nos enfants.

Nous sommes conscients des défis associés avec la gestion quotidienne des allergies et des intolérances alimentaires chez nos enfants concernés. Pour cette raison, nous vous demandons de nous signaler lors de l'inscription ou en tout temps, toutes allergies et/ou intolérances alimentaires. Nous tenons à vous rappeler qu'il est de votre responsabilité de nous fournir la médication nécessaire pour les allergies de votre enfant.

Ce printemps au camp de relâche, il est interdit de mettre dans les lunchs et collations de vos enfants tout aliment contenant des arachides et des noix.

De notre côté, nous ferons tout en notre pouvoir pour informer et sensibiliser les autres enfants, les surveiller de notre mieux et éviter tout contact avec les sources allergènes qui pourraient incommoder fortement votre enfant. Nous tenons à vous informer qu'en cas de besoin, nous administrerons le médicament à votre enfant. Si vous n'êtes pas d'accord avec notre démarche, nous vous demandons de signer une décharge au bureau de l'administration.

Nous sommes assurés que vous comprendrez la nécessité de ces consignes et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Si vous avez des questions, s.v.p. veuillez communiquer avec le bureau de l'administration au (450) 669-4966.

Merci de votre compréhension.